



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES
CONFÉDÉRATION
NATIONALE

Communiqué de presse

« Aide à mourir », la grande tromperie des mots

Euthanasie – Suicide assisté – Famille - Bioéthique

Date 09/04/2024

Contact presse :

Benoît Hautier

01 48 78 82 72 – 07 66 42 72 33

b.hautier@afc-france.org

28 place Saint Georges
Paris, 750009

www.afc-france.org

Mouvement national reconnu d'utilité publique. Agréée comme association de consommateur et au titre de la représentation des usagers dans les établissements de santé.

SIRET : 784 408 825 00015

APE : 9499Z

Alors que le projet de loi sur la fin de vie est présenté au Conseil des ministres du 10 avril, Les Associations Familiales Catholiques alertent sur l'inquiétude des personnes âgées, des malades et de leurs familles face à cette loi qui arrive alors que les moyens de soin et d'accompagnement sont défaillants. Le système de santé, et l'hôpital plus particulièrement, sont en crise profonde. 51% des Français disent avoir un accès « compliqué, long ou partiel » aux services de soins.

La modification du sens donné aux mots dans le texte de loi ne peut masquer qu'il cherche à légaliser le suicide assisté et l'euthanasie ; à supprimer le malade et non à l'aider à mourir. Il ne s'agit pas d'une loi « de fraternité » mais d'une loi de l'extrême autonomie qui laisserait chacun dans une grande solitude. Une tromperie sur le vocabulaire concerne aussi les soins palliatifs qui seraient dénommés « soins d'accompagnement » afin de mieux y intégrer la mort administrée.

Ces éléments de langage cherchent à travestir la réalité de la mort administrée jusqu'à la faire passer pour un bien. Le suicide assisté et l'euthanasie ne sont pas un progrès mais un abandon.

Chaque année, 100 Français se rendent en Belgique et 50 se rendent en Suisse pour accéder à une mort sur ordonnance alors que 500 personnes meurent chaque jour en France sans bénéficier de soins palliatifs. L'urgence est dans le développement des soins palliatifs et non dans une loi mortifère écrite pour quelques-uns tout en l'imposant à tous.

À propos

Depuis 1905, les AFC portent **la voix des familles**. En 2023, elles regroupent/comptent **22 000 familles** adhérentes réparties sur l'ensemble du territoire français, y compris outre-mer, et constituent un réseau de **280 associations** regroupées en **71 fédérations** départementales au sein de la



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES
CONFÉDÉRATION
NATIONALE

Communiqué de presse

Confédération nationale. Ce réseau agit pour les familles localement et nationalement avec :

- Des **rencontres avec les décideurs politiques** (ministres, parlementaires, élus locaux...), pour porter la voix de toutes les familles.
- Des **services concrets** aux familles dans les domaines de l'éducation, la consommation, la conjugalité, la santé.....
- Des **centaines de représentations** auprès des institutions, des décideurs économiques ou du système de santé

Les AFC sont fondées sur la **pensée sociale de l'Église** qui définit la famille comme la cellule de base de la société.

La Confédération Nationale des AFC (CNAFC)

est membre de l'**UNAF** (Union Nationale des Associations Familiales) depuis sa création, en 1945.

Elle représente la famille au sein du **CESE** (Conseil Économique Social et Environnemental) et est membre du **HCFEA** (Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age).

Depuis 1987, la CNAFC est agréée comme association nationale de **défense des consommateurs**. En 2022, on compte 24 antennes locales de consommation aidant les consommateurs dans les litiges qu'ils rencontrent avec les entreprises. La CNAFC est membre fondateur de la Fédération des AFC en Europe, la **FAFCE**, créée en 1997. Avec 27 organisations membres issues de 21 pays européens, elle est une force de proposition positive pour la famille auprès des institutions européennes.

LA CNAFC est reconnue **d'utilité publique** depuis 2004.

Elle dispose depuis 2008 de l'agrément national d'association d'utilisateurs du système de santé et, depuis 2010, de l'agrément « **jeunesse et éducation populaire** ».